

BBS. Sécurité comportementale et prévention des AT en ESMS

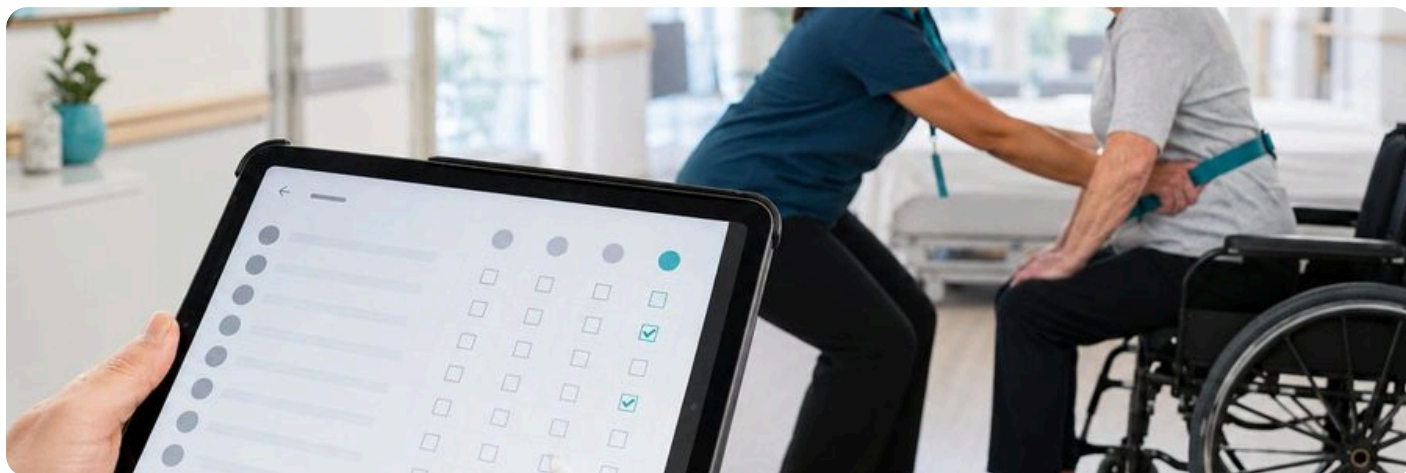
Le Behavior-Based Safety, approche comportementale validée pour la réduction documentée des accidents du travail.

1 JOUR • 7 H

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

OBM 1 OU ABA 1 RECOMMANDÉS

JUSQU'À 25 PARTICIPANTS(ES)



Description de la formation

Cette formation enseigne le Behavior-Based Safety (BBS), approche comportementale validée pour la réduction documentée des accidents du travail. Elle outille les professionnels(les) à la construction de checklists d'observation, à la mise en place de cycles BBS et à l'articulation avec le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant ou la participante sera capable de :

- Identifier les principes du Behavior-Based Safety (BBS) (Geller, 2001 ; Krause, 1997).
- Construire une checklist d'observation comportementale adaptée aux 4 catégories d'AT en médico-social.
- Mettre en place un cycle BBS (observation par les pairs, feedback non-punitif, ancrage).
- Mesurer l'efficacité du dispositif par des indicateurs leading (taux de comportements sûrs) et lagging (AT, MP).
- Articuler BBS et Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

CE QUE CETTE FORMATION APPORTE

Appui terrain et réduction documentée des AT-MP. Le BBS est associé à une réduction significative des accidents du travail dans les méta-analyses (Tuncel et al., 2006 ; Geller, 2001). Pour un ESMS exposé à 3 fois plus d'AT que la moyenne nationale (Cour des comptes, 2022), l'enjeu économique est direct.

Cohérence avec la démarche QVT. Le BBS structure la prévention sur des comportements de sécurité observables, plutôt que sur des injonctions abstraites. Les équipes participent à l'analyse et aux solutions.

Conformité réglementaire. Démarche compatible avec le DUERP et valorisable lors des contrôles CARSAT.

Informations pratiques

Durée	1 jour (7 heures)	Effectif	Jusqu'à 25 participants(es)
Prérequis	Aucun. OBM 1 ou ABA 1 recommandés. Rappel ciblé des concepts comportementaux intégré en première demi-journée.		
Public	Toute personne agissant sur les pratiques de sécurité d'autres professionnels(les). Cadres, directeurs(trices), chefs(fes) de service, référents(es) prévention, psychologues, coordinateurs(trices), membres du CSE.		
Inscription	Convention de formation signée, délai d'accès 3 mois maximum.		
Tarif intra	2 200 € net de taxes / établissement	Coût / pers.	Dès 88 € (base 25)
Accessibilité	Référént handicap dédié, locaux accessibles ou visioconférence. Adaptation possible sur demande préalable.		

Programme détaillé par demi-journée

Conforme à l'indicateur 6 du référentiel Qualiopi V9. Chaque séquence est reliée à un ou plusieurs objectifs pédagogiques.

DEMI-JOURNÉE	SÉQUENCE	DURÉE	MODALITÉS
Matin	Module 1. Fondements du BBS. Émergence du Behavior-Based Safety dans l'OBM. Modèle ABC appliqué à la sécurité au travail. Différence avec démarche prescriptive (DUERP traditionnel).	1h30	<i>Apport théorique</i>
Matin	Module 2. Identifier les comportements à risque en ESMS. 4 catégories d'AT en médico-social. Construction d'une checklist d'observation comportementale.	2h00	<i>Atelier construction outil</i>
Après-midi	Module 3. Mettre en place une démarche BBS. Cycle d'observation par les pairs, feedback non-punitif, antécédents et conséquences.	2h00	<i>Cas pratiques, simulations</i>
Après-midi	Module 4. Mesurer et ajuster. Indicateurs leading et lagging. Articulation DUERP. Plan d'action à 30 jours.	1h30	<i>Construction tableau de bord</i>

Modalités pédagogiques et techniques

Méthode. Apports théoriques structurés, manipulation directe des outils d'observation, simulations sur situations apportées par les participants(es). **Format.** Présentiel en intra-établissement ou visioconférence.

Livrables remis

- Livret stagiaire dédié BBS.
- Checklist d'observation comportementale paramétrable.
- Trame de cycle BBS.
- Outil dédié disponible sur aba-strategies.fr. Attestation de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Diagnostic. QCM initial. **Formative.** Exercices tout au long de la session avec correction collective. **Sommative.** QCM final, objectif 70% minimum. **À chaud.** Questionnaire de satisfaction. **À froid.** Questionnaire de transfert à 3 mois.

Profil du formateur

Analyste du Comportement Certifié(e) ou psychologue ABA formé(e) au BBS, expérimenté(e) en ESMS.

Indicateurs de qualité

Indicateurs en cours de consolidation pour cette formation nouvellement intégrée au catalogue (lancement 2026).

ALIGNEMENT QUALITÉ — RÉFÉRENTIELS HAS

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION ESSMS (HAS, MARS 2022)

La formation correspond aux critères de qualité de vie et de sécurité de l'environnement de travail, de démarche qualité et gestion des risques, de recueil et analyse des événements indésirables, de plan de gestion de crise et continuité d'activité, et de formation des professionnels aux procédures.

3.8.6 **3.9** **3.10** **3.13** **3.14**

RBPP HAS — TSA ENFANT ET ADOLESCENT (JANV. 2026)

L'argumentaire scientifique de la HAS n'aborde pas spécifiquement la sécurité au travail ; la correspondance principale relève du référentiel qualité ESSMS et de la prévention des risques professionnels. La sécurisation des pratiques conditionne néanmoins la continuité et la qualité de l'accompagnement.

Réf. argumentaire HAS : prévention des risques professionnels (hors périmètre TSA spécifique). Les gradations citées proviennent des recommandations internationales analysées, et non d'une gradation propre à la HAS.

Correspondance indicative à mobiliser dans le dossier qualité : elle ne vaut pas conformité automatique, car l'évaluation dépend toujours du public accompagné, de la mission de l'ESSMS, des preuves de mise en œuvre et de la traçabilité produite sur le terrain.

Références scientifiques et réglementaires

Geller (2001), *The Psychology of Safety Handbook*. • Krause (1997), *The Behavior-Based Safety Process*. • Tuncel et al. (2006), *Industrial Health*, méta-analyse. • Cour des comptes (2022). • HAS (2022), *Référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS*. • HAS (2026), *TSA : interventions et parcours de vie du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent*, adoptée le 8 janvier 2026.